

Bilan 2020

1. Introduction
2. Bilan phytosanitaire 2020
3. Feuille de route 2021
4. Politique agricole
5. Divers

1. Introduction

Sébastien Besse

Personnel

▲ Gabriel Bender

- ▲ Départ à la retraite au 31 décembre 2020

▲ Gérard Villettaz

- ▲ Collaborateur agro-technique, secteur phytosanitaire, dès le 1^{er} janvier 2021



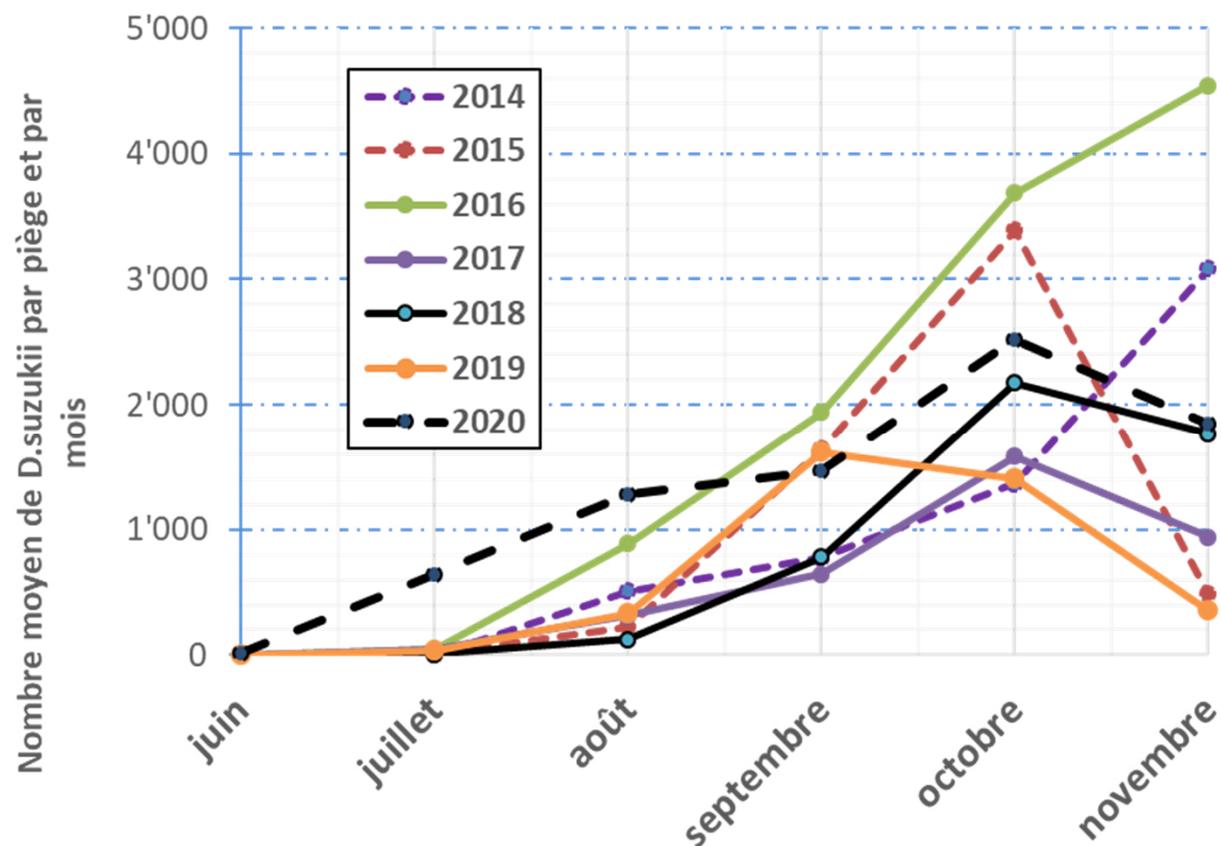
2. Bilan phytosanitaire 2020

Céline Gilli / Fabio Kuonen

Drosophila suzukii

▲ Piégeage en 2020

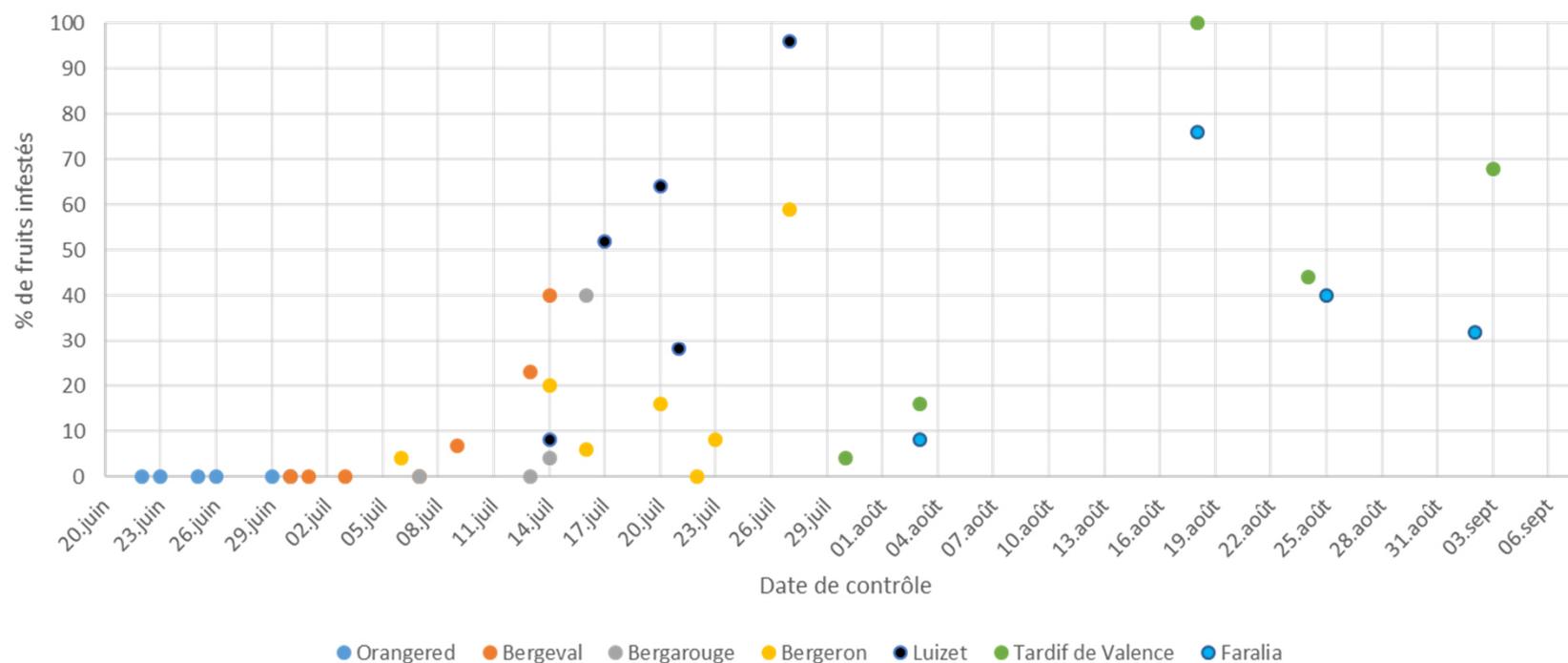
- ▲ Hiver très doux
- ▲ Enormes captures sur le coteau (abricots) en août



Drosophila suzukii - Abricots

▲ Contrôle de pontes

- ▲ 7 variétés, 3 producteurs + domaine de Châteauneuf
- ▲ Taux moyen d'infestation : 21.5 % (environ 1400 fruits contrôlés)
- ▲ Forte augmentation à partir de mi-juillet (= 2019)
- ▲ Beaucoup de différences entre parcelles / lots



Drosophila suzukii - Cerises

▲ Contrôles de pontes

- ▲ Taux moyen d'infestation : 11 % (1.2 % en 2019)
- ▲ Attaque déjà sur des variétés précoces Early Star et Folfer (8-9 juin)

Drosophila suzukii - Prunes et pêches

- ▲ Légère attaque sur prunes (culture moins sensible)
- ▲ Pontes sur pêches plates du domaine de Châteauneuf (début août)

➔ ***2020 : année avec très forte pression !***

➔ ***Toujours manque de moyens de lutte pour les cultures d'abricots***

Drosophila suzukii - Essais Agroscope



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

▲ Evaluation de stratégies de lutte alternatives contre la drosophile suzukii dans des cultures d'abricotiers

Dalinda Bouraoui, 2020

▲ Essai on-farm

▲ 3 parcelles de Bergeron (Saillon, Saxon, Nendaz)

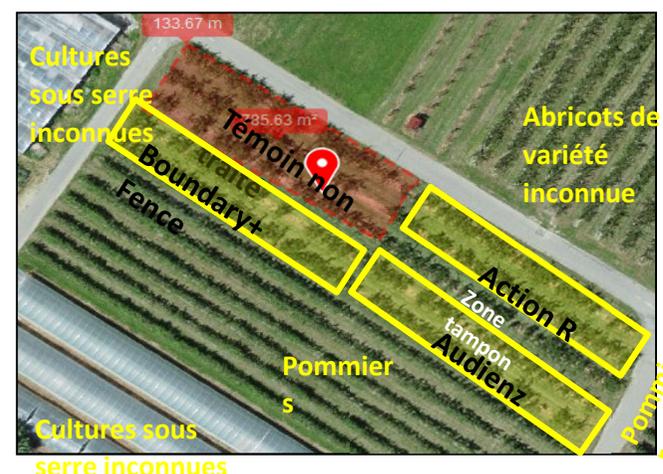
▲ 4 traitements

- Action R
- Boundary SW + Fence N
- Audienz
- Témoin non-traité

Produits naturels à tester
Homologués comme engrais foliaire
Résultats positifs en 2018 et 2019

▲ Contrôle de l'infestation par date

- % des fruits infestés
- Moyenne du nombre de larves par fruit



Drosophila suzukii - Essais Agroscope



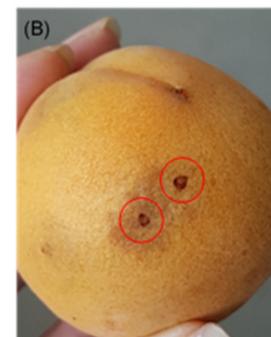
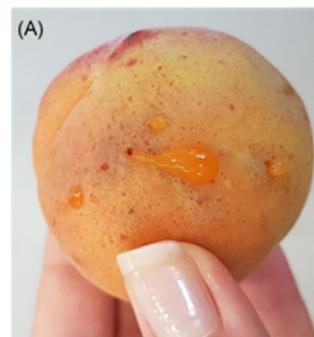
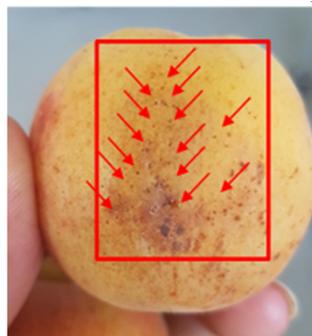
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- ▲ **Résultats** → % des fruits infestés
→ % moyenne de larves par fruit

- ▲ Très hétérogènes

▲ **Conclusions**

- ▲ Très grandes différences entre parcelles et dates
- ▲ Pas d'effet significatif sur la totalité des tests
- ▲ Effet partiel selon la pression
- ▲ Audienz reste la meilleure solution
→ délai d'attente de 7 jours !!





▲ Evaluation de la préférence variétale

Dalinda Bouraoui, 2020

- ▲ En cages à insectes
- ▲ Essai «choix» → plusieurs variétés par cage
- ▲ Lâcher de drosophiles suzukii dans les cages
- ▲ Comptage des œufs pondus (+ trous sans œuf) sur chaque abricot
- ▲ Paramètres analysés
 - Attractivité variétale
 - Attractivité selon maturité



▲ Résultats

- ▲ Différences de préférences variétales significatives, dans certains cas
- ▲ Beaucoup de variance entre les abricots d'une même variété
- ▲ Pas de variété de référence
- ▲ Problèmes d'élevage → pas les mêmes paramètres dans tous les tests



- ▲ **Malheureusement toujours pas de bonnes solutions pour les cultures d'abricots**
- ▲ **Fin du projet «Taskforce *Drosophila suzukii*»**

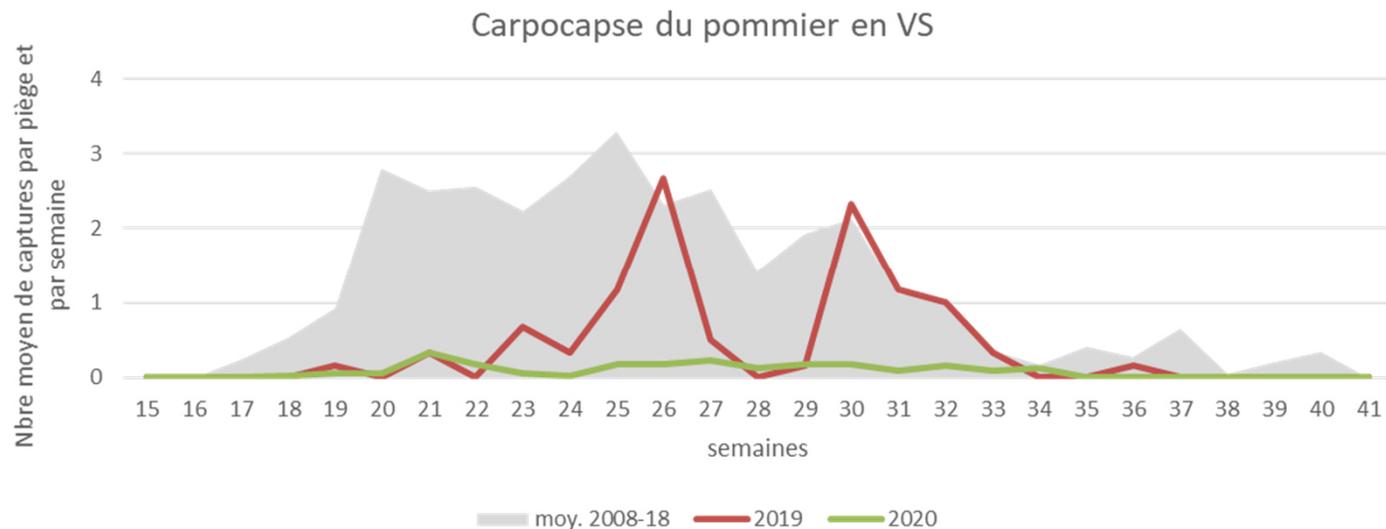
Mais

- ▲ **Engagement d'un entomologiste à Agroscope Conthey**
 - ▲ M. Louis Sutter
 - ▲ Poursuite de la recherche sur la drosophile suzukii en collaboration avec l'office

Carpocapse et autres ravageurs

▲ Tordeuses en 2020

- ▲ Nombre de captures très faible pour toutes les tordeuses
- ▲ Concordance avec les autres régions de la Suisse



▲ Dégâts de carpocapse sur fruits

- ▲ Situation également plus calme par rapport aux autres années
- ▲ Beaucoup de différences entre les diverses régions ou selon les parcelles

Contrôles phytosanitaires en groupes

- ▲ **Contrôles phytosanitaires en 2020**
 - ▲ **Contrôle pré-floral** sur fruits à pépins : pucerons et chenilles
 - ▲ **Contrôle post-floral** sur abricotiers : pucerons, chenilles, divers
 - ▲ **Contrôle d'été** sur fruits à pépins : carpocapse, acariens

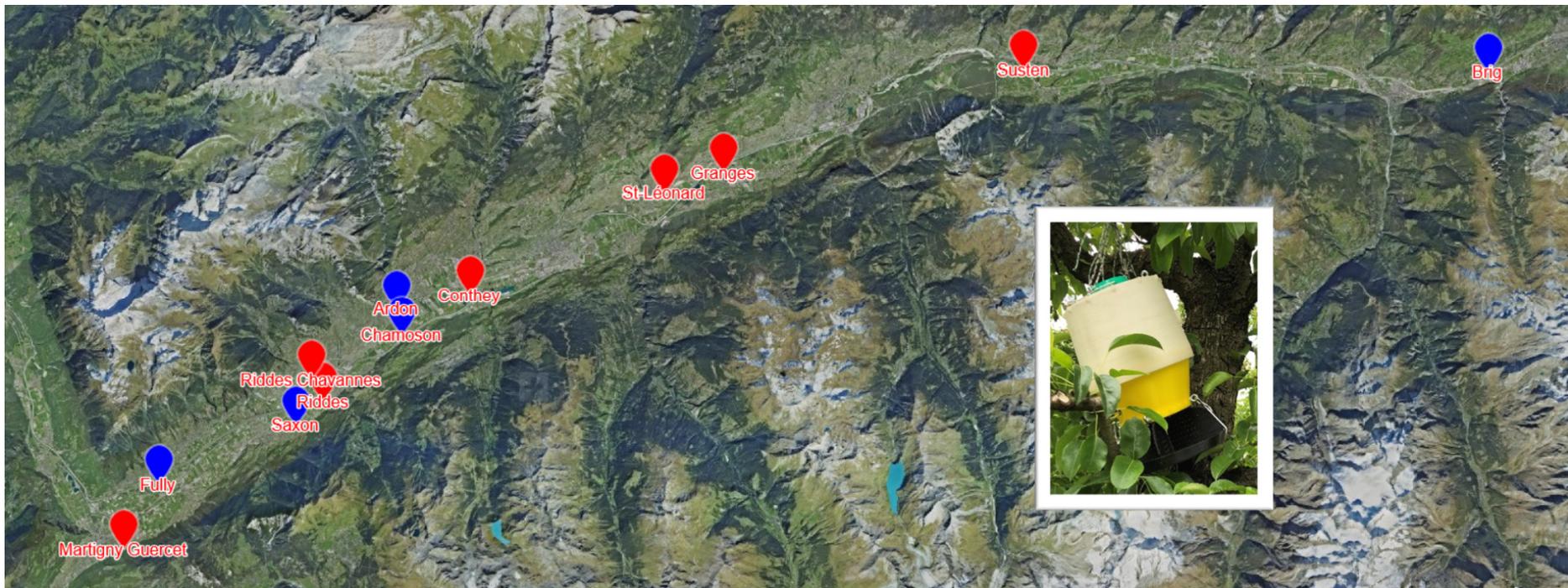


Les contrôles ont été organisés, en partie, de manière individuelle en raison de la pandémie

Halyomorpha halys - Punaise marbrée

▲ Monitoring de la Punaise marbrée en Valais

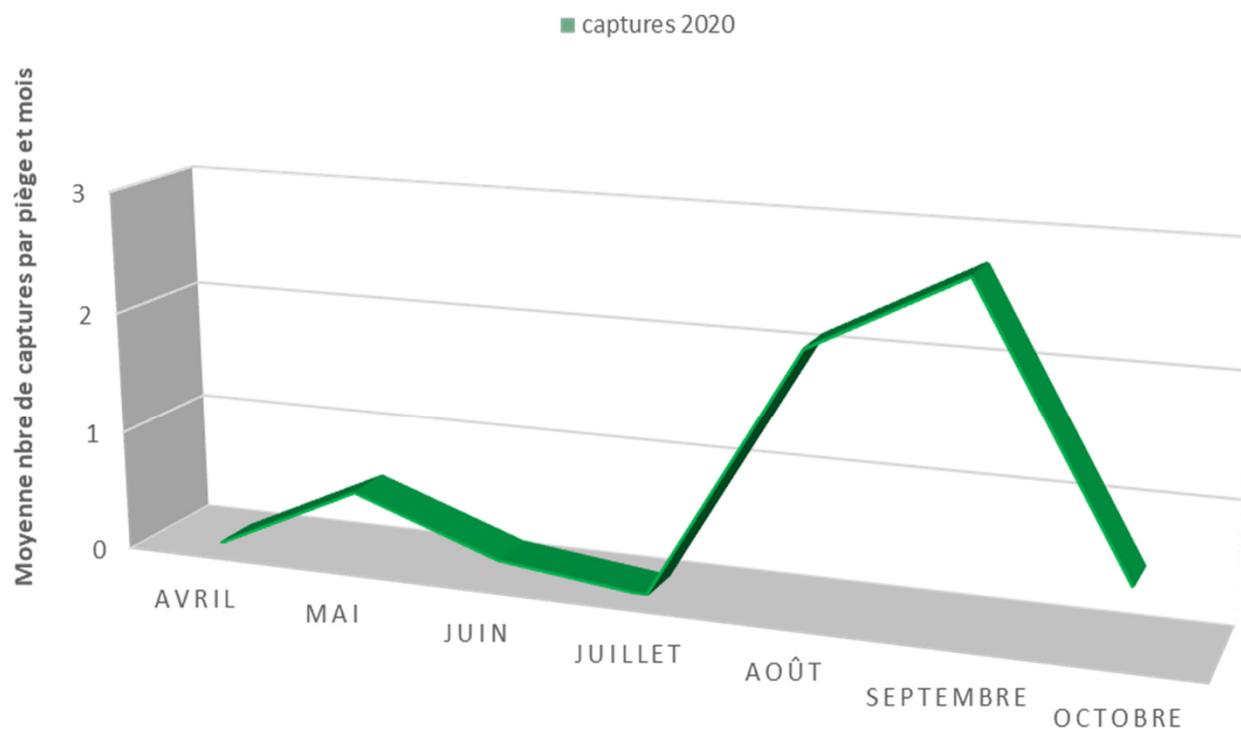
- ▲ Surveillance avec 12 pièges de Brigue à Martigny depuis 2018
- ▲ Détection et répartition du ravageur
- ▲ Présence dans le verger valaisan



Halyomorpha halys - Punaise marbrée

▲ Captures en 2020

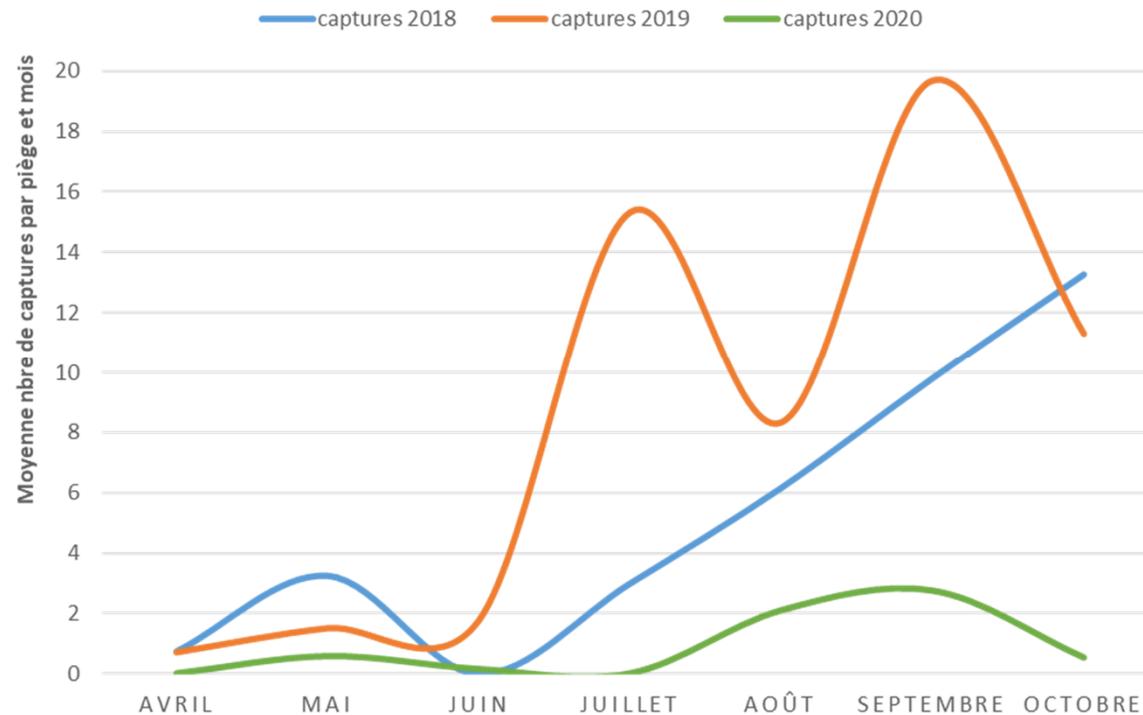
- ▲ Année très calme par rapport aux années précédentes
- ▲ Premières captures tardives, en mai, malgré un printemps plutôt doux



Halyomorpha halys - Punaise marbrée

▲ Comparaison des années 2018-2020

- ▲ Diminution des captures de 90 % par rapport à 2019
- ▲ Observation du même phénomène dans toute la Suisse



Halyomorpha halys - Punaise marbrée

▲ Evolution de la population

- ▲ 2018 : ponte précoce → probablement 2 générations
- ▲ 2019 : ponte retardée → 2^e génération très faible voir nulle
→ moins de punaises en hibernation
- ▲ 2020 : mauvaises conditions en mai / juin
→ ponte encore plus retardée
→ population très faible

Explications B. Egger, Agroscope Wädenswil

▲ Dégâts en 2020

- ▲ Jusqu'à présent très peu de dégâts en VS
- ▲ Suisse allemande : beaucoup moins de dégâts par rapport à l'année passée

Halyomorpha halys - Punaise marbrée

▲ Lutte chimique

- ▲ 2020 : Décision de portée générale pour la lutte contre *Halyomorpha halys*
 - Acetamipride
 - Spinosad
 - Spinetoram
- ▲ Efficacité de la lutte chimique douteuse
- ▲ Résidus !
- ▲ Pas de solution à long terme
- ▲ Timing du traitement (≠ punaise des fruits)

2021 ?

▲ Parasitoïde (guêpe samourai)

- ▲ Présent en Suisse
- ▲ VS ?
- ▲ Essais Agroscope en cours

▲ Filets

- ▲ «Bonne» efficacité, mais chers

▲ Plantes pièges ou autres alternatives

- ▲ À tester

→ La solution sera probablement une combinaison de différentes mesures

Diverses espèces de punaises

▲ Punaise à pattes rousses (*Pentatoma rufipes*)

▲ Punaise verte (*Palomena prasina*)

▲ Punaise verte ponctuée (*Nezara viridula*)

▲ Punaise nébuleuse (*Raphigaster nebulosa*)

▲ ... dégâts d'autres punaises également en augmentation

➔ Différents projets sur les punaises en cours
(Agroscope, FiBL, CABI)



Cochenille farineuse *Pseudococcus comstocki*

▲ Situation 2020

- ▲ Pas de retour concernant des pertes de récoltes importantes dues à *P. comstocki* en 2020
- ▲ Les producteurs situés dans la zone de lutte obligatoire et appliquant un ou deux produits insecticides spécifiques contre *P. comstocki* par saison depuis plusieurs années voient une diminution des dégâts à la récolte.
- ▲ Lutte difficile en production biologique

Cochenille farineuse *Pseudococcus comstocki*

▲ Activités 2020 en collaboration avec Agroscope, le CABI et les producteurs

- ▲ Pose de bandes adhésives double-face dans différentes parcelles pour suivre l'apparition des premiers stades et décompte hebdomadaire au binoculaire
- ▲ Mise en place de pièges à phéromones pour le suivi des mâles
- ▲ Mise en place d'essais avec différentes stratégies de traitements sur 4 parcelles de producteurs volontaires en production intégrée
- ▲ Mise en place d'essais suivis par Agroscope Conthey avec un produit de contact sur 3 parcelles de producteurs volontaires en production biologique
- ▲ Mise en place d'un essai pluriannuel sur une parcelle de pruniers pour tester l'impact d'un piégeage de masse des mâles (pièges à phéromones)
- ▲ Informations régulières aux producteurs via l'InfoCochenille
- ▲ Maintien de l'élevage de *P. comstocki* par Agroscope Conthey

Cochenille farineuse *Pseudococcus comstocki*

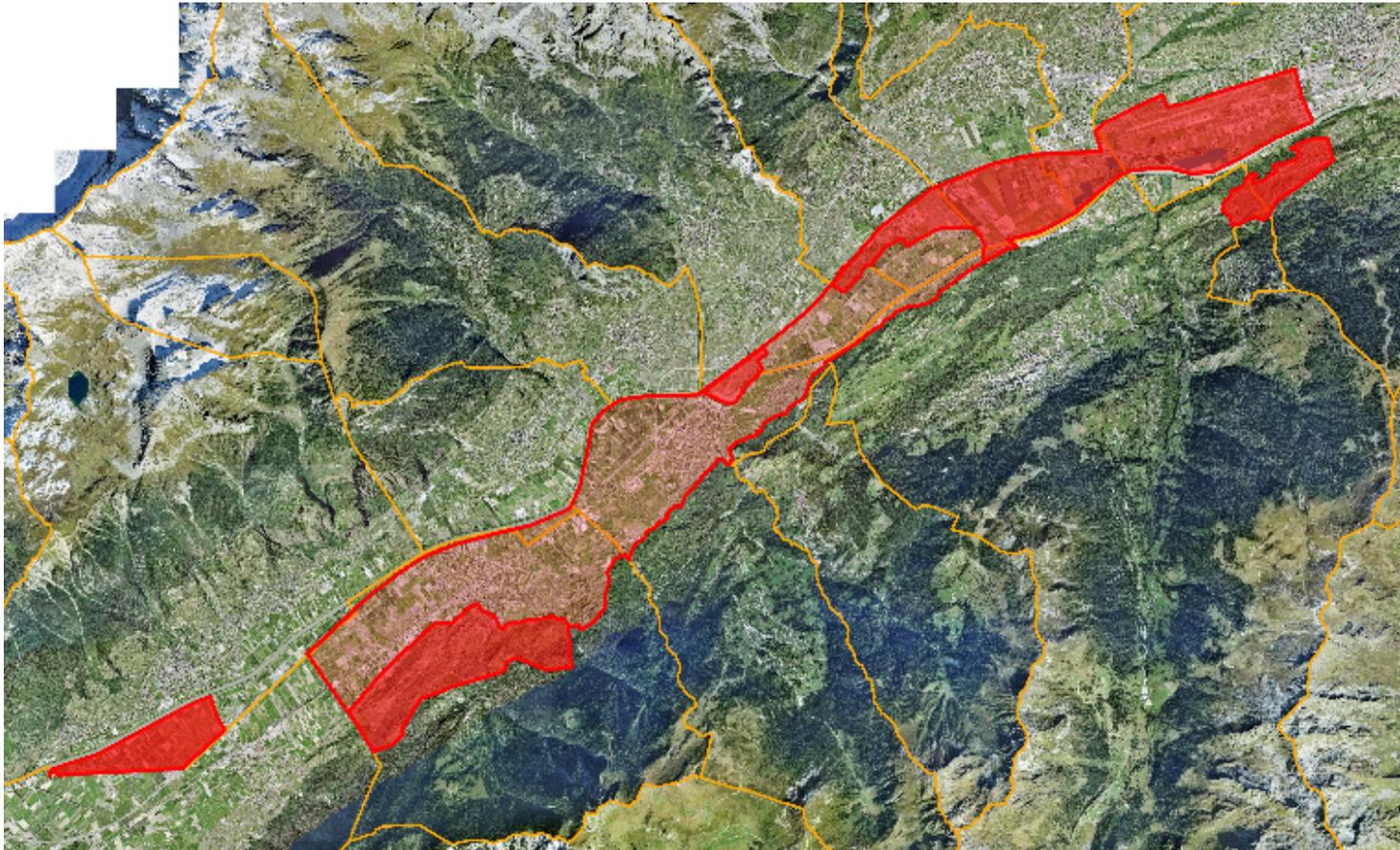
▲ Suite des activités

- ▲ Recherche de parasitoïdes en Valais dans le cadre du projet « Développement de la lutte biologique contre la cochenille farineuse »
- ▲ Détermination génétique de nouvelles espèces de cochenilles farineuses : *Phenacoccus aceris* (déjà présente en Thurgovie) et *Heliococcus bohemicus* (déjà observée dans la vigne)
- ▲ Suivis en vergers pour vérification d'une éventuelle 3^e génération
- ▲ Contrôles sur fruits à la récolte
- ▲ Essais en laboratoire par Agroscope Conthey de différentes matières actives admises en production biologique sur les cochenilles de l'élevage



P. comstocki - Distribution en Valais

- ▲ Malgré les mesures de lutte, la dissémination se poursuit dans le Valais central. La pression est variable selon les parcelles



- ▲ Transport via les vêtements, chaussures, matériaux de récolte,...

P. comstocki - Décisions et essais - 2020

- ▲ **Décision de portée générale de l'OFAG du 7 février 2020 concernant l'autorisation d'un produit phytosanitaire dans des cas particuliers : autorisation temporaire d'utiliser l'huile de paraffine, le spirotetramat et l'acetamiprid**
- ▲ **Décision de portée générale du SCA du 24 mars 2020 relative à la lutte contre la cochenille farineuse *Pseudococcus comstocki***
- ▲ **Propositions de stratégies de traitements de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères, mais aussi de la part des producteurs**
- ▲ **Interprétation des résultats difficile car répartition hétérogène des cochenilles dans les parcelles**

P. comstocki - Recherche d'ennemis naturels

- ▲ Dans le cadre du projet «Développement de la lutte biologique contre la cochenille farineuse », le CABI a réalisé des prospections en Valais
- ▲ Deux parasitoïdes ont été trouvés et identifiés :

Acerophagus malinus



Allotropa burelli



Source : L. Seehausen, CABI

P. comstocki - Recherche d'ennemis naturels

▲ *Allotropia burelli*

- ▲ Introduit du Japon et lâché en Californie, Etats-Unis, de 1939 à 1941
- ▲ Introduit du Japon et lâché dans le sud de la France en 2014 et 2015
- ▲ Biologie
 - Les femelles peuvent parasiter tous les stades de la cochenille farineuse, mais les nymphes de 3^e stade sont les préférées (Clancy 1944)
 - Hiverne sous forme de larve mature dans les momies de *P. comstocki*
 - Le parasitoïde termine son développement dans l'hôte sur une période de 30 à 40 jours à 24°C

Informations fournies par L. Seehausen, CABI

P. comstocki - Recherche d'ennemis naturels

▲ *Acerophagus malinus*

- ▲ Utilisé en URSS comme agent de bio-contrôle contre *P. comstocki*
- ▲ Introduit du Japon et lâché en Californie, Etats-Unis, de 1939 à 1941
- ▲ Trouvé dans le sud de la France en 2010 et utilisé pour un programme de lutte biologique augmentative
- ▲ Biologie
 - Parasitoïde grégaire
 - Attaque tous les stades de *P. comstocki* mais produit la plupart des descendants chez les adultes
 - Hiverne en tant que pré-pupe ou pupes dans les momies de *P. comstocki*
 - Se développe plus vite que *A. burelli*

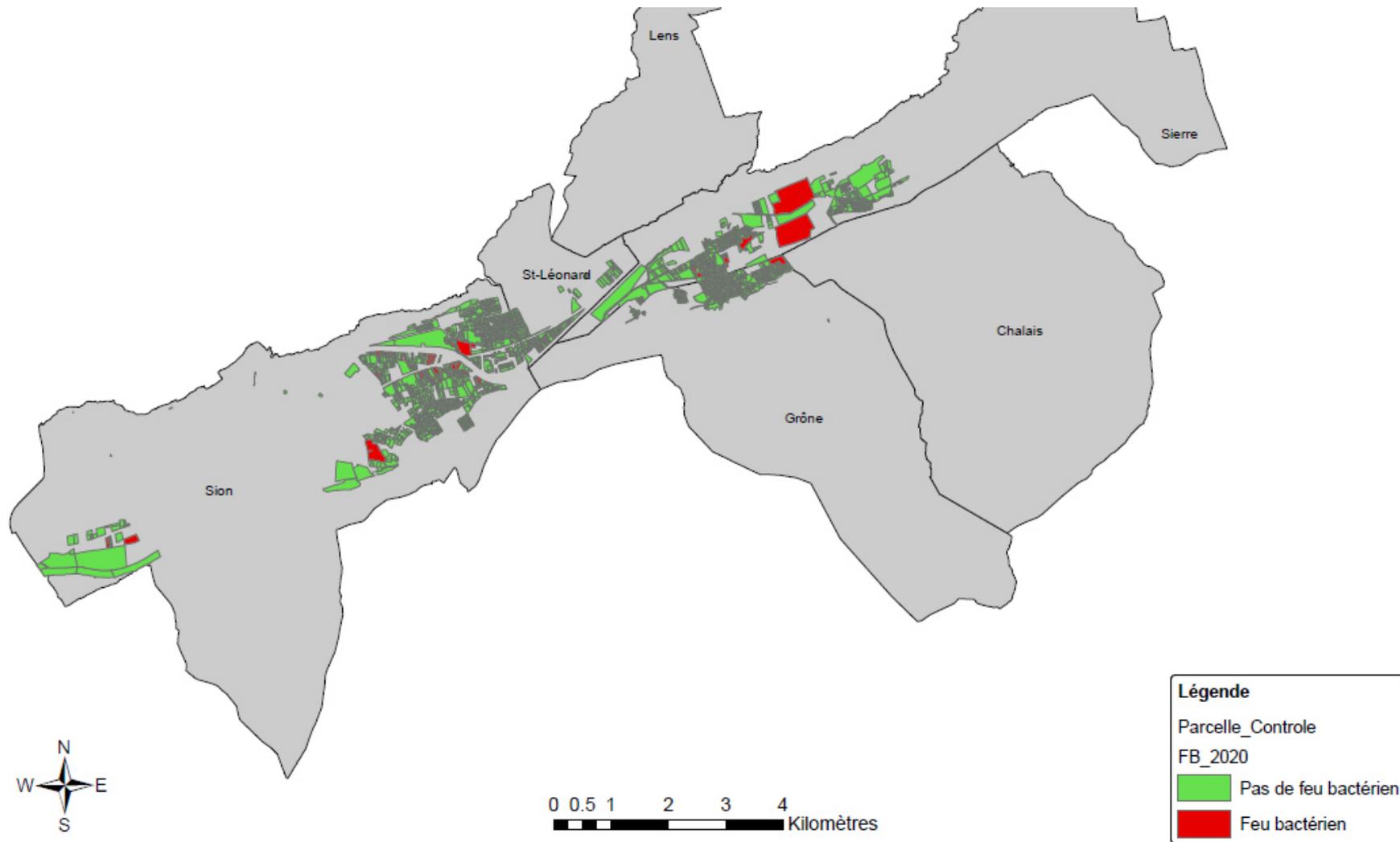
Informations fournies par L. Seehausen, CABI

P. comstocki - Recherche d'ennemis naturels

- ▲ **Demande d'autorisation pour la réalisation d'essais en vergers en 2021 déposée auprès de l'OFAG par Andermatt Biocontrol**
- ▲ **Élevage de ces deux parasitoïdes au CABI, financé par le canton du Valais, pour les essais en vergers**

Feu bactérien

▲ Situation 2020



Feu bactérien - Activités 2020

- ▲ **Séance d'information avec les producteurs concernés et les firmes possédant des produits homologués pour lutter contre le feu bactérien (11 mars 2020)**
- ▲ **Avertissement des risques d'infection florale selon le modèle Maryblyt via SMS et complément d'information par mail**
- ▲ **Analyses sur fleurs (40 échantillons)**
- ▲ **Selon les informations du modèle Maryblyt, début des contrôles sur poiriers dès mi-avril**
- ▲ **Surveillance ciblée dans un premier temps dans les zones atteintes en 2019 (Sion, Sierre, St-Léonard, Grône), puis hors de ces zones (Martigny, Charrat, Fully, Ardon)**

Feu bactérien - Activités 2020

- ▲ **Contrôles des passeports phytosanitaires dans quatre entreprises horticoles et de paysagistes et dans deux jardineries (avec l'OFAG), concerne aussi les producteurs**
- ▲ **Interdiction de déplacement des abeilles**
- ▲ **Communication, y compris aux particuliers, élaboration d'un flyer distribué dans les entreprises horticoles**



Feu bactérien - Etat de la situation 2020

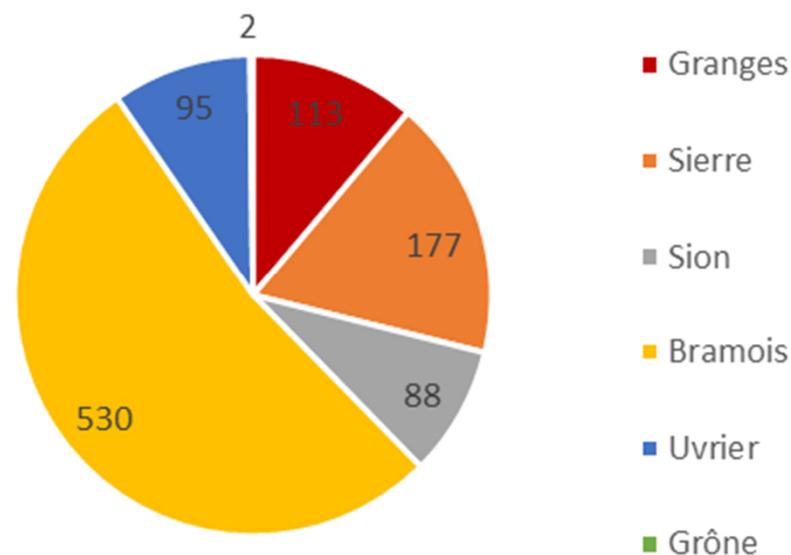
- ▲ **1^{er} diagnostic positif officiel le 14 mai sur poirier et le 26 mai sur pommier**
- ▲ **3 communes touchées : Sion, Grône et Sierre**
- ▲ **12 producteurs concernés + le domaine de Crêtelongue**
- ▲ **8 à Sion (Bramois, Uvrier et Sion), 1 à Grône et 4 à Sierre**
- ▲ **Une vingtaine d'arbres isolés dans des jardins privés**



Feu bactérien - Arbres éliminés

- ▲ **Au total, 1005 arbres fruitiers éliminés dans des vergers (contre 16 084 en 2019)**
 - ▲ 38 cognassiers
 - ▲ 247 pommiers
 - ▲ 720 poiriers

Nombre total d'arbres arachés



Feu bactérien - Contrôles dans le périmètre 2019

▲ **Prospection**

- ▲ Contrôles en priorité des parcelles atteintes en 2019
- ▲ Contrôle d'une zone de 500 m autour de chaque foyer (vergers, habitations, bosquets)
- ▲ Contrôle de chaque plante-hôte se trouvant dans le périmètre
- ▲ En cas de symptômes, diagnostic et évaluation du niveau d'attaque de la parcelle

▲ **Coûts : quasi CHF 200'000.-**

- ▲ dont près de CHF 35'000.- d'indemnisation aux producteurs
- ▲ dont près de CHF 33'000.- de frais d'élimination et d'incinération
- ▲ dont près de CHF 130'000.- de frais de contrôles
- ▲ **y compris les prestations des collaborateurs de l'office**

Feu bactérien - Nouveau statut depuis 2020

- ▲ Le feu bactérien n'est plus considéré comme un organisme de quarantaine, excepté dans la **zone protégée du Valais**
 - ▲ Dans le canton du Valais, l'obligation de signaler et d'éradiquer le feu bactérien continue de s'appliquer
 - ▲ Si les foyers de feu bactérien ne peuvent être éradiqués dans un délai de 24 mois, la zone protégée et donc l'obligation d'éradication seront levées
 - ▲ Participation active des producteurs à la surveillance

!!! RESPONSABILITE INDIVIDUELLE !!!

Feu bactérien - Mesures d'hygiène - Rappel

- ▲ **Désinfection des plateformes, des véhicules**
 - ⇒ Eau haute-pression à 70°C
- ▲ **Désinfection des outils**
 - ⇒ Solutions désinfectantes pendant 30 minutes
 - ⇒ Eau chaude à 70°C pendant quelques minutes
- ▲ **Désinfection des chaussures**
 - ⇒ Rincer à l'eau
 - ⇒ Puis pulvériser un désinfectant et laisser agir
- ▲ **Désinfection des mains**
 - ⇒ Produit de désinfection pour les mains
- ▲ **Désinfection des habits**
 - ⇒ Lavage au minimum à 60°C

Précautions à prendre dans les vergers contaminés

- ▲ Eviter la taille pendant la floraison
- ▲ Pincer ou tailler en vert **seulement par temps sec**
- ▲ Désinfecter régulièrement les outils et les mains (au moins après chaque ligne)
- ▲ N'effectuer aucun travail ci-dessus avant, pendant ou après un jour à risque d'infection prédit
- ▲ **Pas d'irrigation par aspersion** (sauf lutte contre le gel) pendant la floraison
- ▲ Attention lors des éclaircissages
- ▲ En cas d'apparition de symptômes
« NE PAS TOUCHER - ANNONCER »

Feu bactérien - Surveillance

- ▲ **Nous signaler immédiatement tout symptôme suspect**



- ▲ **Et ne pas prélever d'échantillon !!!**

Surveillance du territoire 2020

Bactéries	<i>Xylella fastidiosa</i>	<i>Xylella fastidiosa</i>	10 ha de Prunus + 5 ha d'espaces verts
Insectes	<i>Aromia bungii</i>	Longicorne à col rouge	10 ha de Prunus
	<i>Popilla japonica</i>	Scarabée japonais	2 pièges en Valais
	<i>Bactrocera dorsalis</i>	Mouche orientale des fruits	1 piège, à proximité d'une serre de tomates/poivrons
Virus	Tomato Brown Rugose Fruit Virus		2.4 ha de tomates en serre

Autres problématiques

▲ **Bostrysche (ou xylébore) disparate**

- ▲ 1 parcelle de jeunes pommiers à Ardon
- ▲ Présence de trous de perforation perpendiculaire à la surface du tronc ou de la branche, puis galerie perpendiculaire suivant les cernes du bois
- ▲ Eliminer les branches sèches et dépérissantes durant l'hiver, arracher et brûler les arbres fortement attequés sont les bases de la prophylaxie (Guide arbo)



▲ **Verticilliose sur abricotiers**

- ▲ 1 parcelle d'abricotiers contaminée à Fully
- ▲ Causée par un champignon du sol, *Verticillium dahliae*, **très polyphage** (arbres fruitiers à noyau, solanacées, cucurbitacées, légumineuses, etc.)
- ▲ Facteurs favorisants : précédent cultural, conditions climatiques (printemps humide suivi par une période brutalement chaude et sèche), excès d'eau dans des sols peu filtrants, forte croissance des arbres





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Homologation des produits phytosanitaires

Cultures spéciales

**Ch. Linder, P. Kehrli, P.-H. Dubuis, A. Gfeller, B. Christ,
V. Michel et A. Ançay**

Janvier 2021



Principales informations 2021

- Insecticides – Acaricides – Rodenticides
- Fongicides
- Herbicides - Phytorégulateurs

Rappel

Les informations pour les cultures maraîchères se font par le biais du bulletin INFO Cultures maraîchères et sont disponibles sur [dataphyto.agroscope.info/\\$/](https://dataphyto.agroscope.info/$/)

[Réexamen ciblé et produits phytosanitaires retirés](#)

1. Insecticides - Acaricides – Arbo

Nouvelles homologations

Produit (Firme)	Matière active	Famille chimique	Indications	Indications, remarques
Beauveria Maschinenring (MR Personal und Service GmbH)	<i>Beauveria brongniartii</i> Souche BIPESCO2/ FAL 546 (10 ⁷ cfu/g)	Préparations bactériennes et produits de fermentation	Hanneton commun (Vers blancs)	Dosage: 60kg/ha Application: période de végétation Port obligatoire, pour le personnel chargé de l'application, d'un masque de protection qui retient les spores.
Oleate 20 (Stähler Suisse SA)	acides gras 18.6 %; 186 g/l sous forme de 20.0% d'oléate de sodium	Acides gras	Fruits à pépins et noyaux: Acariens tétranyques, pucerons du feuillage	Concentration: 3 % Dosage: 48l/ha Délai d'attente: 3 semaines Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.

1. Insecticides - Acaricides – Arbo

Extensions d'homologation

Produit (Firme)	Matière active	Famille chimique	Indications	Indications, remarques
Armicarb (Stähler Suisse SA)	bicarbonate de potassium (85%)	Insecticides divers	Poirier: Psylle du poirier	Dosage: 4.8 kg/ha Après fleur Délai d'attente: 3 semaines

1. Insecticides - Acaricides – Arbo

Autorisations de vente

Produit (Firme)	Matière active	Produit de référence
Braxol (Andermatt Biocontrol Suisse SA)	huile de colza (94.6%, 870 g/l)	Genol Plant (W 5168)
LOTIQ (Syngenta Agro SA)	acides gras (51%, 515.1 g/l sels de potassium)	Natural (W 6107)
Vista (Leu & Gygax SA)	acides gras (50%, 505 g/l sels de potassium)	Siva 50 (W 4682)

1. Insecticides - Acaricides – Arbo

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

Produit	Matière active	Délais Vente / Utilisation
Mimic	tébufénozide	10.07.2020 / 10.07.2021
Envidor	spirodiclofène	01.07.2021 / 01.07.2022

Changement de nom

Ancien nom	Nouveau nom
Isomate CM Mister	Mister C
Huile blanche	Huile blanche Omya

3. Insecticides - Acaricides – Baies

Nouvelles homologations

Produits (Firme)	Matière active	Indications de danger	Remarques
Aphiscout (Welte Nützlinge)	Mélange d'hyménoptères parasitoïdes; <i>Praon volucre</i> , <i>Aphidius colemani</i> , <i>A. ervi</i> , <i>Aphelinus abdominalis</i> , <i>Ephedrus cerasicola</i>	–	Culture des baies en général (sous serre) Pucerons du feuillage Dosage: 0.6-1.25 organismes/m ² , application préventive ou légèrement curative

3. Insecticides - Acaricides – Baies

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

Produit	Matière active	Délais Vente / Utilisation
Talstar SC, Capito Multi Insektizid	bifenthrine	01.07.2021 / 01.07.2022
Envidor et autres...	spirodiclofène	01.07.2021 / 01.07.2022
Pirimicarb 50 WG W 7118, (Sharda) <u>Concerne uniquement ce produit</u>	pirimicarbe	Autorisation révoquée avec effet immédiat

3. Insecticides – Baies

Homologations en cas de situation d'urgence

Produit	Matière active	Remarques
Nekagard 2 (Netstal AG)	Chaux Hydroxyde de calcium Ca(OH) ₂	Autorisation temporaire sur les cultures de petits fruits contre <i>Drosophila suzukii</i> Dosage: 1,8 – 2,0 kg/ha Application: à partir stade 83 (BBCH) Autorisé temporairement jusqu'au 31 octobre 2021

La nouvelle version de la liste phytosanitaire 2021 pour les cultures de baies est disponible online:

www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/production-vegetale/production-baies.html

5. Fongicides - arboriculture

Nouvelles homologations

- **Armicarb** et **Ghekk**: 0.2% (3.2 kg/ha) efficacité partielle contre la moniliose sur cerisier

Nouvelles homologations par analogie

- **Pican** de OMYA (= Cyflamid) cyflufenamide, contre oïdium
- **Ghekk** de Syngenta (=Armicarb) bicarbonate de K
- **Thiovit liquid** de Syngenta (=Heliosoufre S) soufre liquide

5. Fongicides - arboriculture

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

- Délai utilisation 21.12.2020
 - **Rondo duo** de Syngenta (difénoconazole + captane)
- Délai vente 06.01.2021, délai utilisation 06.01.2022
 - **Thirame 80** de Leu+Gygax (thirame)

Plus en vente

- **Fontelis** de Stähler (penthiopyrad)

7. Fongicides – Baies

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

Produit	Matière active	Délai utilisation	Remarques
Legend, Elios	quinoxifen	6.1.2022	fraise, groseille à maquereau
Arius	quinoxifen	30.9.2021	fraise, groseille à maquereau
Thiram 80	thirame (TMTD)	6.1.2022	fraise

Pas de nouvelles homologations pour les fongicides dans les baies

Cydeli Top (Syngenta): Toujours pas vendu en Suisse

8. Herbicides – arboriculture

Nouvelles homologations

Produit	Firme	Matière active	Remarques
Siplant	Stähler	acides gras (acide caprique et caprylique)	Utilisation et efficacité comme Natrel: max. 3 x 18 l/ha (5 à 10 jours) SPe 8: Dangereux pour les abeilles - Ne doit entrer en contact avec les plantes en fleurs ou exsudant du miellat qu'en dehors de la période du vol des abeilles, autrement dit le soir
Mizuki	Stähler	pyraflufen-éthyle	Elimination des rejets Analogue à Firebird Plus
Sunrise	Leu+Gygax	pyraflufen-éthyle	Elimination des rejets Analogue à Firebird Plus
Durano TF	Bayer	glyphosate	Reprise de la matière active par Bayer «produit original» Roundup Prime
Roundup Prime S	Stähler	glyphosate	Analogue à Roundup Ultra Max (Bayer)

8. Herbicides – arboriculture

Changements d'homologations

Produit	Firme	Matière active	Modifications
Firebird	Omya	pyraflufen-éthyle	Ruissellement: 3 points (avant 6 m) Distance aux eaux: 20 m Distance aux biotopes: 20 m Protection de l'utilisateur: habits de protection lors de la préparation, Pas de traitement avec pulvérisateurs à dos ou à main , porter des vêtements de travail long lors de la réentrée dans la culture
Firebird plus Mizuki Sunrise	Omya Stähler Leu+Gygax	pyraflufen-éthyle	Ruissellement: 3 points (avant 1 point) Distance aux eaux: 20 m Distance aux biotopes: 20 m Protection de l'utilisateur: Application de la bouillie: Porter une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
Exelor, Plusstar, MCPP Combi, Médox, Duplosan KV Combi	Divers	MCCP-P + 2,4-D	PI: plus de restrictions d'utilisation (GTPI: la restriction max. 1 x/an a été supprimée)
Natrel	Stähler	acide pélargonique	Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

8. Herbicides – arboriculture

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

Produit	Firme	Matière active	Délais Vente / Utilisation
Capito Glyfos Spray	Stähler	glyphosate	31.01.2021 /31.01.2022
Deserpan Quick	Syngenta		
Etna G-force	United P.		
Gesal Unkrautvertilger K. T.	COMPO J.		
Glyfos Best	Bayer		
Glyphosate 360 S	Schneiter		
Glyphosate CTA	Omya		
Imperium Rex	Renovita		
Radi>proXX	Omya		
Roundup Max, Roundup Star	Stähler		
Toxer 90, Toxer total	Omya		
Kanzen	Omya	glyphosate + pyraflufen-éthyle	

8. Herbicides – arboriculture

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

Produit	Firme	Matière active	Délais Vente / Utilisation
Basta 150	BASF	glufosinate	06.01.2021 / 06.01.2022
Paloka	Omya		
Barala	Omya	diquat	01.07.2021 / 01.07.2022
Diquat	Schneiter		
Reglone	Syngenta, Leu+Gygax, Bayer, Stähler		
Rodeo	Leu+Gygax		

10. Herbicides – Baies

Nouvelles homologations

Produit	Matière active	Indications de danger	Indications	Dosage	Cultures
Stomp Aqua	pendiméthaline	GHS07 GHS09	dicotylédones et monocotylédones annuelles	3 l/ha	Ribes
				3.5 l/ha	Rubus

10. Herbicides – Baies

Délai d'écoulement des stocks, délai d'utilisation

Produits	Matière active	Délai de vente des stocks	Délai d'utilisation	Cultures
Paloka Basta 150	glufosinate	06.01.2021	06.01.2022	Fraise, Ribes, Rubus, Myrtille.
Barala, Diquat, Réglone, Rodéo	diquat	01.07.2021	01.07.2022	Fraise, Ribes, Rubus, Myrtille.

3. Feuille de route 2021

Céline Gilli

Formation continue chefs culture / collaborateurs

▲ Feu bactérien et cochenille farineuse

- ▲ Savoir observer et reconnaître
- ▲ Présentation en salle en mars et sur le terrain en juillet
- ▲ En respectant les mesures d'hygiène
- ▲ Inscription auprès du secrétariat de l'office
 - Tél. : 027 606 76 20 ou sca-oca@admin.vs.ch
 - En précisant l'entreprise, le nom des participants et le choix de la formation (Feu bactérien et/ou cochenille farineuse)



Création de groupes d'intérêts

▲ Importance d'échanger et de partager ouvertement les expériences de chacun sur différentes thématiques

▲ Carpocapse

- Rappeler les fondamentaux
- Définir les problèmes
- Planifier les contrôles

▲ *D. suzukii*

- Pas de solution efficace actuellement
- Partager les expériences de chacun
- Identifier les moyens de lutte à tester et/ou les besoins en recherche

Activités prévues - Cochenille farineuse *P. comstocki*

- ▲ **Demande auprès de l'OFAG d'homologation de différentes matières actives pour situation d'urgence (C. Gilli)**
- ▲ **Décision de portée générale pour la lutte obligatoire (C. Gilli)**
- ▲ **Suivi sur le terrain des populations de cochenilles (bandes adhésives, pièges mâles). Informations nécessaires pour le positionnement des traitements (G. Villettaz, M. Terrettaz)**
- ▲ **InfoCochenille : information et conseil envoyés à tous les producteurs lors des moments clés pendant la saison (G. Villettaz, M. Terrettaz)**
- ▲ **Essais en verger pour évaluer l'efficacité de produits ou de méthodes alternatives (eau sous haute pression ou eau chaude avant reprise de la végétation) (G. Villettaz, M. Terrettaz)**
- ▲ **Information pour nettoyage des emballages (IFELV, M. Terrettaz)**
 - ▲ **Fiche pour le nettoyage des emballages**

Activités prévues - Cochenille farineuse *P. comstocki*

- ▲ Les producteurs annoncent à l'office d'arboriculture s'ils observent des cochenilles sur des nouvelles parcelles
 - ▲ Envoyer la commune et le n° de parcelle à
 - ▲ sca-oca@admin.vs.ch ou tél. 027 606 76 20



Activités prévues - *Drosophila suzukii*

- ▲ **Suivi des pièges (F. Kuonen)**
- ▲ **Mise en ligne des résultats des captures dans les abricotiers (S. Cheseaux)**
- ▲ **Contrôles sur fruits sur des lots sélectionnés par l'office (F. Kuonen)**
 - ▲ **Abricots**
 - 6-7 variétés de précoce à tardive en plaine et sur le coteau
 - 3 à 4 producteurs
 - ▲ **Cerises**
 - 6-7 variétés de précoce à tardive
 - 3 à 4 producteurs



Activités prévues - Carpocapse

- ▲ Contrôles de terrain en groupes orientés sur les parcelles à problème (F. Kuonen/**producteurs**)
- ▲ Contrôles individuels, y compris avant récolte (F. Kuonen /**producteurs**)
- ▲ Soutien aux producteurs durant la saison (G. Villettaz)
- ▲ **Modèle SOPRA**
 - ▲ Suivi précis sur le terrain
 - ▲ Transfert des relevés à Agroscope
 - ▲ Comparaison des relevés avec les prévisions du modèle (F. Kuonen)



Activités prévues - Punaise marbrée

- ▲ Suivi des pièges
- ▲ Suivi de la phénologie de la punaise marbrée en cage afin de déterminer les périodes de ponte et la présence ou pas d'une 2^e génération
- ▲ Annonce de dégâts par les producteurs
 - ▲ Envoyer la commune et le n° de parcelle à
 - ▲ sca-oca@admin.vs.ch ou 027 606 76 20



Photo: Agroscope

Activités prévues - Feu bactérien

- ▲ **Bilan 2020 avec producteurs et firmes, enjeux 2021 (C. Gilli)**
- ▲ **Information sur la nécessité du passeport pour zone protégée envoyée aux jardinerie (C. Gilli)**
- ▲ **Avertissements pendant la floraison par sms et mail des périodes à risque (C. Gilli)**
- ▲ **Suivi contamination sur fleurs : prélèvements de fleurs et envoi en Allemagne pour analyse (F. Kuonen)**
- ▲ **Contrôles sur bouquets des parcelles atteintes en 2019-2020 (F. Kuonen/N. Berthod)**

Producteurs - Surveillance du territoire

- ▲ **Implication des producteurs nécessaire pour assurer une bonne couverture du territoire**
 - ▲ Feu bactérien
 - Enjeux 2021 : maintien de la zone protégée
 - Contrôles sur pousses des parcelles à risque et/ou atteintes
 - F. Kuonen informe les **producteurs** quand et quelles parcelles ils doivent contrôler
 - ▲ Autres organismes de quarantaine et ravageurs émergents
 - Annonce à l'office en cas de suspicion
 - Tél.: 027 606 76 20 ou sca-oca@admin.vs.c



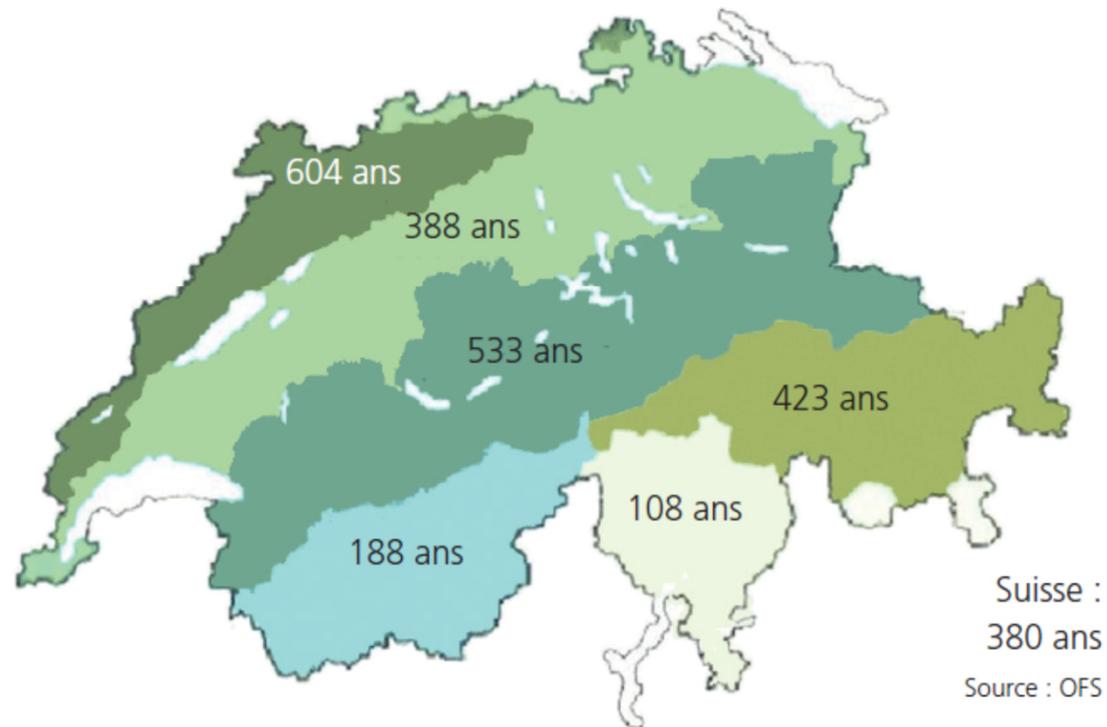
4. Politique agricole

Sébastien Besse

Stratégie Sol Suisse

- ▲ Adopté par le Conseil fédéral le 8 mai 2020
- ▲ Cadre de référence pour la gestion durable des sols

Réserves de surfaces agricoles utiles si la perte de terres agricoles se poursuit au rythme actuel



Source: Protection des terres agricoles – Bilans et défis, OFAG, 2012

Stratégie Sol Suisse

- ▲ **Plusieurs objectifs, parmi lesquels la réduction de la consommation de sols**
 - ▲ L'objectif de zéro consommation nette de sols en Suisse est visé à l'horizon 2050.

- ▲ **Mesures visant à assurer durablement la ressource sol**
 - ▲ Plan sectoriel des surfaces d'assolement remanié
 - ▲ Centre national de compétences pédologiques
 - ▲ Cartographie des sols de l'ensemble du territoire suisse

- ▲ **Des développements sur le plan cantonal sont prévus dans un proche avenir**

Informations complémentaires: <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/sol.html>

Paievements directs - Nouveautés 2021

- ▲ Les paiements directs seront calculés sur la base des données géo-référencées (imposé par l'OFAG).
- ▲ Les surfaces dessinées servent de base de référence au calcul des surfaces exploitées.
- ▲ La digitalisation et la vérification des surfaces exploitées peut prendre du temps !
- ▲ Délai pour la saisie en ligne des données : 12 février 2021
- ▲ Helpdesk : 027 606 75 31

Paievements directs - Nouveautés 2021

INFORMATION IMPORTANTE :

Dès 2021, les paiements directs seront calculés sur la base

- des données géoréférencées et non plus sur les valeurs numériques. Il est essentiel de dessiner toutes les surfaces présentant le logo  (voir ch. 1).
- des pentes officielles fournies par la Confédération. Aucune modification ne peut y être apportée
- des zones agricoles officielles fournies par la Confédération. Aucune modification ne peut y être apportée

Plus de détails et des informations complémentaires sont présentés ci-dessous.

Contribution pour la réduction des produits phytosanitaires dans l'arboriculture fruitière

Herbicides		Contribution CHF
M1	Non-recours partiel aux herbicides Non-recours aux herbicides entre les lignes : sous les arbres, au maximum un traitement par an et uniquement avec un herbicide foliaire	200 par ha et par an
M2	Non-recours aux herbicides Non-recours total aux herbicides	600 par ha et par an
Fongicides		Contribution CHF
M3	Non-recours aux fongicides présentant un potentiel de risque particulier Non-recours aux fongicides recensés dans la liste des « produits phytosanitaires présentant un potentiel de risque particulier ». Non-recours au cuivre	200 par ha et par an

- ▲ Conditions de base : interdiction d'utiliser des **insecticides, des herbicides et des acaricides présentant un potentiel de risque particulier** sur les surfaces déclarées

Fiche Agridea : [Réduction des produits phytosanitaires en arboriculture fruitière](#)

Contribution pour la réduction des produits phytosanitaires dans l'arboriculture fruitière

- ▲ **Inscription tardive encore possible jusqu'à la fin de la 1^{ère} ouverture de la saisie en ligne (12 février)**
 - ▲ Réduction de 200.- sera faite sur les paiements directs

- ▲ **Inscription des parcelles participant au programme**
 - ▲ Si cela n'est pas possible, appeler l'OPDir
 - ▲ Si les données ont été validées, appeler l'OPDir pour rouvrir votre session

- ▲ **Helpdesk du Service de l'agriculture (paiements directs)**
 - ▲ 027 606 75 31
 - ▲ ou contact mentionné dans l'application de saisie en ligne

Contrôle de la protection des eaux sur les exploitations

- ▲ Introduction d'un nouveau contrôle lié à la **protection des eaux sur les exploitations agricoles** dès 2020
 - ▲ Entreposage des PPh
 - Local conforme (sous toit, matériau absorbant, pas d'écoulement au sol, ...)
 - Emballages d'origine ou récipients équivalents étiquetés
 - Sous clé
 - ...
 - ▲ Aire de rangement des pulvérisateurs et atomiseurs
 - ▲ Utilisation d'une aire de remplissage et de nettoyage sécurisée (collective ou individuelle)
 - Les PPh renversés ne peuvent ni s'infiltrer, ni parvenir dans les eaux de surfaces, ni s'écouler dans les égouts
 - ▲ Poste de ravitaillement en carburant conforme

⇒ **Exigences en grande partie déjà remplies avec SwissGap**

Politique agricole fédérale

- ▲ **Gel de la politique agricole 2022+**
- ▲ **Initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides »**
 - ▲ Cette initiative vise à inscrire dans la législation une trajectoire de réduction des risques découlant de l'utilisation de pesticides (objectif : réduire les risques de 50 % d'ici à 2027)
 - ▲ Traitement des divergences entre les deux chambres probablement lors de la session du printemps 2021
 - ▲ Les mesures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés seraient intégrées à l'ordonnance sur les paiements directs (entrée en vigueur possible en 2023)

5. Divers

Communiqués phytosanitaires

▲ Une version pour le Nouvelliste

- ▲ Même forme qu'avant
- ▲ Sans donner de noms de produits commerciaux, ni de matières actives mais plutôt un type de produit (larvicide, pénétrant...)

▲ Une version illustrée et plus détaillée pour les abonnés

Merci de votre attention !

